



Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



16130341

Deposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
COLLEGE, CLERMONT, NEUFCHÂTEAU

le **09 SEP. 2016**

jour de sa réception.

Le Greffier *[Signature]*
Greffe

N° d'entreprise : 0455.346.209

Dénomination (en entier) : Cuma D'orgéo

(en abrégé) :

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité illimitée

Siège : Rue De L'a-De-L'a 6 - 6880 Orgéo
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission - Nomination - Transfert de siège social

Texte :

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire dd 16/06/2016

Monsieur ARNOULD François décide de démissionner de son poste d'administrateur au 1er janvier 2016. L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité sa décision.

L'Assemblée Générale décide de renommer Monsieur TINANT Olivier en tant qu'administrateur et administrateur délégué, Messieurs TINANT Florian, ARNOULD Philippe, ARNOULD Alexandre et Madame PIHART Martine en tant qu'administrateurs.

Suite à cette décision, la répartition des parts est ainsi faite :

- Monsieur TINANT Olivier : cinq (5) parts sociales ;
- Monsieur TINANT Florian : cinq (5) parts sociales ;
- Madame PIHART Martine : dix (10) parts sociales ;
- Monsieur ARNOULD Philippe : cinq (5) parts sociales ;
- Monsieur ARNOULD Alexandre : cinq (5) parts sociales.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société à Rue de Minimpré, Orgéo, 18 à 6880 BERTRIX

TINANT Olivier
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/09/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.